

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Rue Saint-Jean • B.P. 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. Standard : 61.24.70.70 - Technique : 61.24.70.33
Abonnements : 61.24.70.30

PUBLICATION PERIODIQUE

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRENEES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

ABONNEMENT ANNUEL :
220 F.

BULLETIN N° 7 DU 15 MAI 1993

CEREALES

Stades végétatifs

Gaine dernière feuille sortie pour les derniers semis à début floraison pour les semis de mi-Novembre.

BLE

MALADIES

Situation - Prévision

. Rouille brune : phase explosive déjà réalisée dans les semis les plus précoces, en cours dans ceux réalisés entre le 20/11/92 et le 05/12/92, prévue dans les jours à venir dans les semis plus tardifs.
La nuisibilité de la maladie sera comparable à celle de 1988.

. Oïdium : évolution observée dans les variétés sensibles mais problème secondaire par rapport au développement de rouille brune.

. Septoriose : climatologie actuelle très favorable à la maladie particulièrement à *Septoria nodorum* mais évolution contrariée par la présence de rouille brune provoquant un dessèchement prématuré du feuillage.
Attention à la confusion des symptômes de cette maladie avec ceux probablement liés aux stress climatiques de la semaine du 3 au 8 mai.

. Décoloration en plages allongées d'origine non parasitaire :
Des symptômes similaires à ceux de *Septoria nodorum* sont observés depuis une dizaine de jours, plus particulièrement sur les variétés IXOS et SOISSONS.
Ces symptômes sont plus fréquents sur les semis les plus précoces (traités ou non) ou sur les zones de sol superficiel dans la parcelle.
Des analyses approfondies réalisées à ce jour ne nous ont pas permis de mettre en évidence une origine parasitaire pour expliquer ce phénomène.

Préconisation

Une intervention contre la rouille brune est impérative dans toutes les parcelles de blé quelle que soit la date de semis.
Les potentialités des spécialités (actions préventive/curative) étant différentes suivant le degré d'attaque de la maladie à ce jour dans la parcelle le choix devra être raisonné.

Blés semés avant le 05/12

Ces parcelles doivent avoir déjà reçu un traitement ; si ce n'est pas le cas, intervenir rapidement et privilégier les spécialités à base de cyproconazole, hexaconazole et tébuconazole hautement curatives.

Blés semés entre le 05/12 et le 20/12

Intervenir rapidement si ce n'est déjà fait. Choisir une spécialité performante sur le plan préventif.
A la liste précédente, il est possible de rajouter les produits à base de diniconazole, époxyconazole et tétraconazole dans les parcelles où la présence de pustules sur une des trois feuilles supérieures n'est pas observée lors du traitement.

Blés semés après le 20/12

Intervenir début épiaison avec une des spécialités mentionnées précédemment.
L'utilisation de produits à base de fluzilazole ou de fenbuconazole est également possible.

Parcelles traitées avant le stade fin gonflement

Une intervention devra être réalisée 4 semaines après la précédente si les spécialités utlisées sont parmi celles cités ci-dessus, raccourcir le délai entre les deux interventions dans le cas contraire.

ORGE

Stades végétatifs

Pleine épiaison à floraison.

MALADIES

Situation

. Rouille naine : évolution comparable à la rouille brune du blé sur les escourgeons.

. Helminthosporiose : présence limitée par le développement de la rouille naine qui occupe l'espace disponible.

. Rhynchosporiose : évolution de la maladie sur la variété VOLGA selon les prévisions précédentes.

Préconisation

Toute intervention est désormais trop tardive.

☞

MAÏS

SESAMIE

Situation - Prévision

La nymphose est réalisée à plus de 80 % à ce jour sur l'ensemble de la région.

Un décalage Est-Ouest est observé avec une avance de 4-5 jours pour l'Ouest du Gers (plaine de l'Adour) où le vol est réalisé à 25 % contre 10 % sur la zone du bassin de la Garonne.

Le taux de mortalité, moyen à élevé pendant l'hiver, fait porter le risque surtout sur les parcelles levées avant le 25 mai.

Ce risque est très irrégulier et fonction de la proximité de réservoir (Crib, jachère après maïs, infestation les années précédentes,...).

Préconisation

. Zone Ouest Gers - Nord Hautes-Pyrénées :

- Prévoir une intervention dans les maïs à partir du stade 2 feuilles entre le 15 mai et le 20 mai.

Ce traitement sera renouvelé 20 jours plus tard.

- Pour les levées plus tardives, mais avant le 10 juin, un seul traitement réalisé entre le 1er juin et le 10 juin est nécessaire à partir du stade 2 feuilles.

- Les levées postérieures au 10 juin ne devraient pas être concernées par la Sésamie.

. Autre zones de Midi-Pyrénées :

- Prévoir une intervention dans les maïs à partir du stade 2 feuilles entre le 18 mai et le 23 mai.

Ce traitement sera renouvelé 20 jours plus tard.

- Pour les levées plus tardives (après le 25 mai), un traitement unique du 5 au 15 juin à partir du stade 2 feuilles devrait être suffisant.

PYRALE

Situation

La nymphose est réalisée à 30 % dans la zone Plaine de l'Adour (Ouest du Gers), elle vient de commencer sur les autres zones (Lomagne, Nord du Gers, Plaine de l'Ariège et de la Garonne).

Prévision

Le vol devrait être plus précoce qu'en 1993, d'une dizaine de jours environ.

Les traitements réalisés contre la sésamie devraient contrôler ce insecte.

◆